



CONSEIL DES MINISTRES

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION

Page 3

MASSACRES DE SAKIET
SIDI YUCEF

PROJECTION
À ALGER DU FILM
3D «EL SAKIA»

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5031 | Lundi 3 juin 2024- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GYMNASTIQUE

KAYLIA NEMOUR
CHAMPIONNE
DE FRANCE

Page 16

PRÉSIDENTIELLES EN ALGÉRIE

LE TORCHON BRÛLE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES

Page 3



RETRAITES

LES TAUX DE REVALORISATION
PUBLIÉS AU JOURNAL
OFFICIEL

Page 3



LES EPREUVES DU BEM COMMENCENT
AUJOURD'HUI

818.439 CANDIDATS
ATTENDUS

Page 2

LES ÉPREUVES DU BEM COMMENCENT AUJOURD'HUI

Pas moins de 818.439 candidats attendus

C'est aujourd'hui lundi que débiteront les examens de fin de cycle pour les élèves du cycle moyen à travers le territoire national.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, les candidats au nombre de 818.439 auront à examiner pendant trois jours dans 9 matières selon le programme établie. Pour le premier jour quatre matières à passer, à savoir de 8h30 à 10h30 langue arabe, de 11h à 12h30 sciences physiques et technologie, l'après-midi de 14h30 à 15h30 Éducation islamique et de 16h à 17h Éducation civique. Pour le programme de la deuxième journée, ils auront de 8h30 à 10h30 les mathématiques, de 11h à 12h30 langue anglaise et pour l'après-midi de 14h30 à 16h, ils passeront les épreuves d'Histoire et de Géographie. Pour la troisième et dernière journée, les élèves plancheront sur l'épreuve de langue française 8h30 à 10h30, de sciences de la nature et de la vie de 11h à 12h30 et de langue amazighe dans l'après-midi de 14h30 à 16h. Concernant les sujets, le ministère de l'Éducation nationale avait affirmé dernièrement que «*les sujets des examens du Brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat porteront sur les cours dispensés aux élèves en présentiel tout au long de l'année scolaire*», appelant les candidats à ne pas prêter l'oreille aux supputations sur l'énoncé des sujets. À noter que les épreuves se



déroulent dans 3040 centres d'examen et 97 centres de correction.

La tutelle sur le qui-vive !

Afin de veiller au bon déroulement de cet examen officiel, les chefs des centres de déroulement des épreuves du BEM ont été tenus de rejoindre leurs centres à l'avance, afin de pouvoir effectuer les diverses tâches qui leur sont assignées, ce qui garantit le bon déroulement des épreuves et permettrait aux candidats de passer l'examen dans des conditions très confortables. D'autre part, les directeurs de l'éducation ont déjà reçu, les enveloppes des sujets d'examen de la part des antennes régionales de l'Office national des examens et concours, sous haute surveillance par la police et de la Gendarmerie nationale pour qu'elles soient gardées directement dans les centres de distribution équipés de caméras de surveillance pour parer à toute fuite. Les comités de wilayas d'observateurs, composés d'inspecteurs de l'Éducation nationale et des inspecteurs spécialisés de l'administration et des finances, ont également rejoint pour leur part les centres d'examen, pour à tenir des réunions intensives de coordination avec les observateurs, qui se verront confier plusieurs tâches, notamment le suivi du bon déroulement de l'examen sur trois jours,

dans ses différents aspects matériels, organisationnels et pédagogiques, afin qu'ils puissent remettre des rapports quotidiens à l'Inspection Générale du ministère, qui a les pouvoirs d'intervenir en cas d'urgence. En effet, le secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula, avait indiqué que «*les mêmes dispositions organisationnelles des années précédentes ont été maintenues, notamment le choix entre deux sujets pour chaque matière*» et l'ouverture des centres d'examen une heure au moins avant le début des épreuves. Le SG de l'ONEC a souligné l'impératif pour les candidats à ces deux examens de rejoindre les centres d'examen «*au moins une demi-heure avant le début des épreuves et il leur est strictement interdit d'entrer ou de sortir après le début des épreuves et l'ouverture des enveloppes de sujets. De même, les candidats ne peuvent quitter le centre d'examen qu'après la moitié du temps imparti à l'épreuve*». Entre autres mesures organisationnelles, le responsable a rappelé qu'il était interdit de «*ramener avec soi tout moyen de communication et qu'une salle sera dédiée au dépôt des effets personnels*», appelant les candidats à «*respecter*» ces mesures. Il est à noter qu'afin de préserver la crédibilité et la régularité des examens offi-

ciels, les pouvoirs publics ont également pris une série de mesures strictes pour lutter contre la triche aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Gard à la tricherie !

Le procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Larabi Tahar, avait indiqué que les pouvoirs publics «*ont adopté une politique coercitive sévère pour lutter contre la triche à ces examens et en garantir la régularité*», grâce à «*la conjugaison des efforts de tous les secteurs, à commencer par le ministère de l'Éducation nationale jusqu'à celui de la Justice, en passant par les institutions sécuritaires dont la Gendarmerie et la Sûreté nationales*». Dans ce contexte, M. Larabi a rappelé la révision du code pénal, en vertu de la loi 06-20 du 24 avril 2020, par le rajout du chapitre 9 intitulé «*Atteinte à la régularité des examens et concours*», des articles 253 bis 06 à 253 bis 12, afin de s'adapter à l'évolution de la criminalité en la matière. L'article 253 bis 6 stipule qu'«*est passible d'emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 100 000 DA à 300 000 DA, quiconque diffuse ou divulgue, avant ou pendant les examens ou les concours, les questions et/ou corrigés des sujets d'examens finaux d'enseignement primaire, moyen ou secondaire ou des concours de l'enseignement supérieur ou de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que des concours professionnels nationaux. Est passible des mêmes peines, quiconque se substitue au candidat lors des examens et concours*». Par ailleurs, l'article 253 bis 7 stipule que «*la peine est l'emprisonnement de cinq ans à dix ans et une amende de 500 000 DA à 1 000 000 DA, si les actes mentionnés à l'article 253 bis 6 sont commis par : les personnes chargées de préparer, d'organiser, d'encadrer ou de superviser les examens et les concours, un groupe de personnes, l'utilisation d'un système de traitement automatisé des données, l'utilisation des moyens de communication à distance*». Pour les résultats, les candidats et leurs parents vont pouvoir les consulter par sms, ou attendre l'affichage dans les CEM et sur internet avec les résultats en ligne via le site de l'Office national des examens et concours bem.onec.dz.

I.A.

MISSION ALGÉRIENNE DU HADJ

Réunion des chefs de sections à la Mecque

Les Chefs de sections de la Mission algérienne du hadj se sont réunis, samedi soir à La Mecque, pour examiner les derniers préparatifs avant le début des rites du pèlerinage.

Présidée par le chef du Centre de La Mecque, Zouhir Boudraa, la réunion a permis d'examiner les derniers préparatifs avant le début des rites du pèlerinage en vue de permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites religieux dans les meilleures conditions.

«*Dans une déclaration à la presse au terme de la réunion, M. Boudraa a précisé que plusieurs aspects avaient été examinés, notamment humain, technique et logistique, pour mener à bien l'opération, d'autant que plusieurs changements interviennent cette année au niveau des camps, des itinéraires tracés par les autorités saoudiennes et du transport*», a-t-il dit.

À cette occasion, il a assuré que les membres de la mission, toutes sections confondues, étaient à pied d'œuvre pour permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites du hadj en toute quiétude et sérénité.

R. N.

RÉUNION PRÉPARATOIRE DU SOMMET AFRIQUE-CORÉE

Attaf prend part à Séoul aux travaux

PAR RACIM NIDHAL

«*Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris part hier à Séoul, aux travaux de la réunion ministérielle préparatoire du Sommet Afrique-Corée prévu les 4 et 5 juin*», selon un communiqué du ministère.

«*Coprésidée par la Mauritanie et la République de Corée, la réunion a porté sur les conclusions les plus importantes qui sanctionneront le Sommet, notamment concernant le renforcement du partenariat Afrique-Corée dans ses différentes dimensions politique, économique,*

sociale et culturelle», précise le communiqué. Dans son allocution, M. Attaf a salué «*la volonté commune des deux parties africaine et coréenne, de hisser leur partenariat au niveau du sommet*», précise le communiqué.

Il a également salué «*les initiatives proposées par la République de Corée en vue de structurer sa coopération avec les Etats du continent africain*», soulignant l'importance d'adopter le principe de l'Afrique capable de construire son présent et son avenir en tenant compte de la conjoncture particulière que traversent les pays et les peuples du continent, outre l'appui aux solutions de développement issues de l'a-

genda de l'Union africaine (UA) 2063.

En marge des travaux de la réunion, M. Attaf s'est entretenu avec son homologue mauritanien M. Mohamed Salem Ould Merzouk, dont le pays copréside les travaux du sommet avec la République de Corée, en vertu de sa présidence actuelle de l'Union africaine.

Les deux parties ont évoqué à cette occasion «*les questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour du sommet et ont échangé les vues sur les développements de la situation sur les plans continental et régional*», ajoute la même source.

R. N.

PRÉSIDENTIELLES EN ALGÉRIE

Le torchon brûle entre partis politiques

À quelques jours de la convocation du corps électoral le 8 juin prochain, l'atmosphère ne semble pas être apaisée entre partis politiques. Et pour cause, durant le week-end des partis politiques ont marqué leurs présences par des polémiques, qui du point de vue des observateurs, ne sont ni constructives ni enrichissantes pour la campagne électorale.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La première polémique a opposé le FFS au PT. Le FFS a été accusé d'avoir provoqué l'annulation d'une activité politique du parti de Louisa Hanoune dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le parti trotskiste a dénoncé publiquement, le vendredi, l'opposition de deux membres d'un parti politique à l'organisation d'une conférence de sa Secrétaire générale Louisa Hanoune, qui est candidate à la présidentielle du 7 septembre, dans un village de la région de Maatkas, à Tizi Ouzou. Les deux personnes en question sont membres d'un parti avec lequel le PT dit entretenir des « relations fraternelles. » Ils auraient exigé à ce que des questions comme la situation en Palestine, les détenus d'opinion ou l'unité nationale ne soient pas abordées par la conférence, ce qui a amené Louisa Hanoune à annuler son activité. Le PT a évité de citer le FFS mais selon leurs propos, « les deux personnes auraient agi sur instruction de la direction de leur parti ». Mais il a été aisé pour les observateurs de déduire que le PT visait son compagnon de lutte de Sant'Egidio, le FFS. D'ailleurs, le Front des forces socialistes (FFS) n'a pas tardé à réagir aux accusations par le biais d'un communiqué publié le samedi 1er juin dans lequel il dément être mêlé de près ou de loin à l'incident en question. Le parti de Youcef Aouchiche a d'ailleurs affiché son « étonnement » et a qualifié les accusations de son futur adversaire des présidentielles comme étant d'« interprétations et insinuations non innocentes et mensongères ». Ce qui, selon le FFS, traduit la « panique » de certains suite à sa décision de participer aux prochaines élections présidentielles. Le FFS rappelle que le parti n'a pas la prérogative de délivrer les autorisations pour la tenue d'activités politiques publiques et a démenti tout lien « de près ou de loin » avec le sujet en question.



Le communiqué signé par secrétaire national à l'information Hassan Firli a précisé qu'« il n'y a pas eu d'introduction de demande officielle pour l'organisation d'un meeting populaire ou manifestation politique dans le village en question qui a programmé une activité associative pour célébrer la journée mondiale de l'enfance ». Le FFS semble être profondément contrarié et dit se réserver le droit de recourir à la justice.

Bengrina répond au FLN

La seconde polémique a opposé Abderkader Bengrina au FLN. En s'interposant par déclarations publiques, Bengrina a répondu à l'accusation du responsable du FLN, Abdelkrim Benmebarek. Ce dernier a accusé Bengrina d'avoir « dévié » de ce qui a été convenu lors de la rencontre des dirigeants de quatre partis (FLN, RND, El Bina et Al Moustakbal). Bengrina a nié tout en bloc. Le président du mouvement El Bina, a démenti ce

samedi 1er juin s'être engagé avec un ou plusieurs partis pour « prendre une décision commune ». Pour rappel, le conseil consultatif du mouvement Al Bina a plébiscité le 24 mai le président Tebboune comme candidat du parti pour la présidentielle du 7 septembre. « Cela ne signifie pas que nous n'allons pas nous rencontrer avec un parti ou plus et faire une déclaration commune », a-t-il dit dans des déclarations à la presse. Bengrina a fait savoir à l'occasion qu'une réunion est prévue la semaine prochaine avec 13 partis, « peut-être plus » pour prendre des positions sur des questions nationales, parmi lesquelles les élections présidentielles. « Je ne sais pas quelle décision sera prise, mais la décision souveraine du mouvement El Bina reste le plébiscite par le conseil consultatif de la candidature du président de la République » pour l'élection présidentielle anticipée que l'Algérie s'apprête à organiser le 7 septembre prochain», a rappelé Bengrina.

K. H.

Le RCD se prononcera « d'ici à la fin du mois de juin »

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a déclaré, samedi à Sétif, que sa formation politique se déterminera "d'ici à la fin du mois de juin" par rapport à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Lors d'une rencontre-débat avec les militants de son parti, au théâtre communal de Sétif, M. Mazouz a précisé que la position du RCD quant à cette élection sera "connue fin juin ou, au plus tard, le 5 juillet." Il a ajouté, à ce propos, que des "consultations et des discussions seront menées au niveau des structures du parti afin de parvenir à une décision finale quant à cette question." Le président du RCD a également indiqué que des réunions seront organisées avec "la base du parti et les citoyens" afin de "clarifier les visions et les perceptions concernant cette échéance électorale." Lors de cette réunion, M. Mazouz a exprimé la solidarité de sa formation politique avec le peuple palestinien qui, a-t-il dit, "subit un génocide".

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République préside une réunion

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune», a présidé, hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs au financement des start-up, aux mesures et dispositions prises pour réduire les délais de passage portu-

aire des marchandises importées, au suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation et au suivi du projet de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun à Tizi Ouzou», lit-on dans le communiqué.

R. N.

RETRAITES

Les taux de revalorisation publiés au Journal officiel

Les taux de revalorisation des pensions et allocations de retraites, décidée en conseil des ministres par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été fixés dans un arrêté ministériel publié au journal officiel N°36, du 14 mai 2024. Les pensions et allocations de retraite de sécurité sociale prévues par la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 susvisée, sont ainsi, revalorisées par application des taux fixés comme suit :

- 15 % pour les pensions et allocations dont le montant est inférieur ou égal à 15.000 DA ;
- 13 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 15.000 DA et inférieur ou égal à 25.000 DA ;
- 12 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 25.000 DA et inférieur ou égal à 35.000 DA ;
- 11 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 35.000 DA et inférieur ou égal à 42.500 DA ;
- 10, 75 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 42.500 DA et inférieur ou égal à 70.000 DA ;
- 10, 50 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 70.000 DA et inférieur ou égal à 100.000 DA ;
- 10, 25 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 100.000 DA et inférieur ou égal à 150.000 DA ;
- 10 % pour les pensions et allocations dont le montant est supérieur à 150.000 DA

DIPLOMATIE

Agréments des nouveaux ambassadeurs d'Algérie au Ghana et en Italie

Le gouvernement ghanéen a donné son agrément à la nomination de M. Mourad Louhaidia en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Ghana.

Le gouvernement italien a également donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Khelifi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République italienne. C'est ce qu'a annoncé ce dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

R. N.

ZONES FRANCHES

Les modalités de concession et de gestion fixées

Les modalités de concessions et les règles régissant les zones franches ont été fixées en vertu d'un nouveau décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n36. Il s'agit du décret n24-168 signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 28 mai dernier, qui a pour objet de fixer les modalités de concession de la gestion des zones franches, moyennant une redevance acquittée auprès de l'administration domaniale. En vertu de ce texte, la zone franche comporte l'ensemble des biens immeubles et meubles, notamment les infrastructures, les immeubles et les terrains destinés aux activités des opérateurs économiques activant au niveau de cette zone, ainsi que les locaux abritant les services publics. «*L'implantation géographique de la zone franche, sa délimitation, sa superficie, sa vocation ainsi que les activités dont l'exercice y est autorisé, sont fixées par un autre décret portant sa création*», est-il mentionné dans ce texte. Sont exercées au niveau de la zone franche, des activités industrielles, commerciales et des prestations de services, notamment l'activité d'exportation. Selon les dispositions de ce décret, c'est l'Etat qui prend en charge l'élaboration des études relatives à l'aménagement de la zone franche et la réalisation des infrastructures portant sur son relai aux divers axes du transport, son raccordement aux divers réseaux, sa clôture et la mise en place des installations nécessaires au niveau des accès de contrôle. S'agissant de la gestion de la zone franche, elle est concédée par le ministre chargé du commerce au profit d'un établissement public à caractère industriel et commercial en tant que concessionnaire qui doit s'acquitter d'une redevance versée annuellement et sur la base d'un cahier des charges et d'une convention élaborés, dont des modèles-types ont été annexés au présent décret. «*La gestion de la zone franche est concédée pour une durée maximale de soixante-cinq 65 ans renouvelable pour une durée n'excédant pas cette durée*», est-il précisé dans le même décret.

R. N.

PÉTROLE

L'Algérie maintient la réduction volontaire de sa production

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a participé, hier, par visioconférence, aux travaux de la 188^e réunion de la Conférence de l'OPEP, de la 54^e réunion du JMMC et de la 37^e réunion ministérielle de l'OPEP+.

PAR RIAH EL HADI

Selon un communiqué du ministère, la situation actuelle du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme a été au menu de ces réunions à laquelle Arkab a participé à partir de Riadh, en Arabie Saoudite.

La conjoncture économique mondiale demeure « incertaine » quant à son évolution à court terme, en raison notamment d'une « croissance stagnante dans les pays industrialisés et d'une croissance économique modérée dans de nombreux pays émergents », a fait savoir le communiqué.

Le communiqué explique qu'alors que la demande mondiale de pétrole montre des signes de ralentissement en raison des incertitudes pesant sur la croissance économique dans plusieurs régions, « le marché pétrolier reste largement bien approvisionné ».

A l'issue des discussions, « *il est apparu clairement que les décisions prises, collectivement et individuellement, pour ajuster la production des pays de l'OPEP+ au cours des dernières années ont été bénéfiques, démontrant leur efficacité pour atteindre l'équilibre et la stabilité du marché* », affirme le ministère. Par ailleurs, M. Arkab a également participé à une réunion de coordination,



tenue à Riyadh, réunissant les pays de l'OPEP+ effectuant volontairement des baisses additionnelles de leur production. A l'issue des discussions, les ministres en charge du pétrole de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie ont décidé de poursuivre les réductions volontaires de production jusqu'à la fin 2025, annonce le ministère.

En marge des réunions de l'OPEP+, M. Arkab s'est entretenu avec le ministre saoudien de l'Energie, le Prince Abdulaziz Bin Salman, afin de discuter « des moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans le secteur de l'énergie, notamment en matière d'échange d'expériences et de promotion des investissements », a-t-on

expliqué.

Renforcer les relations algéro-saoudienne dans le secteur de l'Énergie

M. Arkab a également eu des discussions sur des questions d'intérêt commun avec plusieurs ministres présents à Riaydh, dont les vice-premiers ministres russe et irakien, ainsi que les ministres en charge du pétrole du Kazakhstan et du Koweït

R. E.

ENTREPRENEURIAT

414.000 projets de micro-entreprises recensés

PAR RANIA NAILI

«*Le dernier bilan de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) fait état de 414.000 projets de micro-entreprises recensés à ce jour. C'est une moyenne dépassant les 15.000 projets par an*», a indiqué le directeur général de l'Agence, Bilal Achacha qui s'est exprimé en marge d'une journée consultative organisée par l'antenne de l'Agence Alger-Sud en collaboration avec les autorités locales, consacrée à la présentation de quelques expériences réussies dans le domaine des micro-entreprises. Le DG de la NESDA a précisé que «*l'Agence avait identifié, après tant d'années d'expérience, les points positifs et négatifs permettant de construire une nouvelle vision*».

Une formation de trois semaines aux gérants des micro-entreprises

Cette vision porte sur la qualité des micro-entreprises en œuvrant, dans un premier temps, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, dans le cadre de

conventions bien définies, à garantir une formation de trois semaines aux gérants des micro-entreprises avant la création de l'entreprise. La deuxième étape consiste à œuvrer avec le ministère de la Formation professionnelle au renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et à assurer la formation avant de s'orienter vers l'Agence. La nouvelle vision prévoit, en outre, la formation obligatoire au niveau des universités et des centres de formation en sus d'une étude plus efficace des projets, tout en évaluant l'idée du porteur de projet et la rentabilité du projet.

Renforcer le rôle de la femme en matière d'entrepreneuriat

«*Il s'agit également de renforcer le rôle de la femme en matière d'entrepreneuriat et de tirer profit des anciennes expériences pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie qui tient compte des besoins des entrepreneurs pour le développement de leurs entreprises et l'augmentation des financements à travers un programme spéciale*», indique M. Achacha.

Aussi, plusieurs programmes seront tracés en matière de sous-traitance tout en

développant des solutions en faveur des micro-entreprises qui seront également connectés aux grandes entreprises et aux fonds d'investissement, en vue d'une meilleure durabilité à même de leur permettre d'étendre leurs investissements et de se diriger vers l'exportation.

Améliorer le climat d'investissement pour les jeunes

«*De son côté, le wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Bertima Abdelouahab*», a affirmé la volonté des autorités locales d'apporter le soutien nécessaire à la NESDA en vue d'améliorer le climat d'investissement pour les jeunes et promouvoir l'expérience des micro-entreprises.

«*Les Hautes autorités ont donné des instructions pour contribuer au développement de l'esprit entrepreneurial et de permettre aux jeunes de créer des micro-entreprises durables, capables de créer l'emploi et contribuer au développement de l'économie nationale*», a soutenu le wali délégué.

R. N.

ALGER

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire Debih Chrif, dans la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont pu arrêter un groupe criminel organisé composé de trois personnes en lien avec le trafic, du stockage, du transport et de la distribution illégale de drogues en vue de leur vente, avec la saisie de dix kilogrammes et 240 grammes de drogue.

Les prémices de l'affaire remontent à l'exploitation d'informations sécuritaires reçues par les mêmes services, selon lesquelles il existe des suspects de trafic de drogue dans plusieurs quartiers de la capitale. C'est pourquoi la police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer l'identité des suspects. Le communiqué ajoute que «*cette opération a abouti à l'arrestation de trois personnes, à la saisie de 10 kilogrammes et 240 grammes de cannabis indien, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 11500 dinars provenant des recettes de drogue*».

Les suspects ont été présentés devant le procureur régional compétent selon un dossier de procédure pénale.

R. N.

23^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV 2024)

Grand engouement du public

La 23^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2024), organisée du 30 mai au 2 juin à Oran, a vu une forte participation.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Des rencontres professionnelles se sont déroulées, quatre jours durant, permettant aux opérateurs et des acteurs du tourisme de s'y retrouver», a indiqué hier le Chef du Cabinet du ministère du Tourisme, Abdelhamid Terghini, ajoutant que ces retrouvailles ont eu pour effet de « contracter des conventions pour améliorer leurs prestations et assurer des produits pour les familles algériennes et notre diaspora à l'étranger. »

Selon l'invité de l'émission « L'Invité de la rédaction », de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, « cet espace est dédié par excellence aux affaires, à travers lequel il y a eu foule de B2B ».

Organisé par le commissariat du Sitev, sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ce salon a vu la participation de 475 exposants, venant de 16 pays, dont plusieurs pays leaders dans le tourisme, tels que l'Inde, l'Indonésie, la Tunisie, la Turquie et la Chine.

Cette édition, dit le responsable, est marquée par la signature, le 30 mai passé, d'un accord historique de jumelage entre l'Agence Foncière Touristique de Tunisie et l'Agence Nationale de l'Immobilier touristique d'Algérie. Cette convention a été signée par les ministres du Tourisme algérien et tunisien, messieurs, Mokhtar Didouche et Mohamed Moez Belhassine.

Cet accord permet, d'après lui, d'aller de l'avant en tirant profit de la large expérience tunisienne en termes d'aménagement et du développement territorial des espaces touristiques, via un partenariat signé entre l'Agence nationale du foncier touristique (l'ANFT) et l'Agence tunisienne du foncier.

« Cette convention signée a pour objet de mettre sur rail les nouvelles orientations des hautes autorités du pays, qui incitent à ce que l'investissement doit être au cœur des stratégies sectorielles », a-t-il rappelé, indiquant que « ce contrat va permettre à l'ANFT d'être, d'ores et déjà, opérationnelle dans les meilleurs délais. »

Une révolution dans le secteur du Tourisme

Concernant le foncier, moteur de la dynamique d'investissement dans le tourisme, avec le financement, l'orateur explique qu'étant en pleine expansion touristique, l'Algérie vit une véritable révolution engagée contre une certaine lourdeur en termes de préparation, d'octroi, d'action et en termes d'accès à nos investisseurs au foncier, depuis la promulgation, par le président de la République des deux nouvelles lois à savoir celle de l'investissement et celle de l'octroi du foncier.

Le maillage, dit-il, est maintenant bien réalisé avec la mise en place de l'Agence algérienne de la promotion de

l'investissement (AAPI), soutenu par les trois agences spécialisées dans le foncier industriel, urbain et touristique est bien pris en charge dans les volets temps et efficacité. Et de souligner que « tout est mis sur une plateforme qui va booster l'investissement dans le secteur », expliquant que « tout investisseur va, désormais, trouver sur cette plateforme

toutes les opportunités et postuler pour avoir un terrain puis procéder à toutes les démarches afin de lancer son projet ». « Rien ne se fait, désormais, au hasard », insiste-t-il, ajoutant qu'« il y a une planification qui s'est mise en place, inspirée de la stratégie lancée en 2008 et du schéma directeur de l'aménagement touristique, qui émane, à son

tour, de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire (SNAT) d'où découle entre autres objectifs celui de « rendre l'Algérie visible à l'étranger à travers des promotions, des campagnes publicitaires afin que la destination Algérie soit connue par tous, ici et notamment à l'étranger. »

C. A.

NOURREDDINE DJOUDI AU FORUM DE L'APS :

«La diplomatie algérienne a retrouvé sa performance et sa place historique »

Le président de l'Association internationale des Amis de la Révolution (AIARA), Noureddine Djoudi, a affirmé au Forum de l'APS, consacré à la politique africaine de l'Algérie, que la diplomatie algérienne avait retrouvé, sous la conduite du président Tebboune, « sa performance et sa place historique, fidèle à ses principes intangibles de défense des causes justes ».

Dans son intervention au cours de laquelle, il a fait un rappel de l'action diplomatique de l'Algérie durant la Guerre de libération nationale et postindépendance, en insistant sur l'axiome principal ayant guidé sa conduite dans le soutien des mouvements de libération nationale, en particulier dans le continent africain.

C'est dans ce contexte qu'il a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, « s'est attaché à travers ses orientations à renforcer l'appartenance africaine de l'Algérie, par l'activation de l'action diplomatique afin de permettre à l'Algérie de retrouver sa place naturelle en Afrique en tant que partie incontournable et stratégique. »

Il a relevé, dans ce cadre, que le renforcement de cette appartenance « s'est matérialisé sur plusieurs plans, notamment à travers le soutien aux projets de développement dans différents pays africains frères via l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement et la réalisation de véritables projets infrastructurels intégrés aux niveaux régional et continental. »

Par ailleurs, le doyen des diplomates algériens a souligné que ce que fait

l'Algérie aujourd'hui en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité marque le « retour en force » de la diplomatie algérienne sur le devant de la scène internationale, partant de sa conviction que « la défense des causes justes est un principe noble dont l'Algérie ne déviara jamais », a fait observer M. Djoudi, relevant le dynamisme inédit que l'Algérie a conféré au Conseil de sécurité.

« Il a rendu, à cette occasion, hommage au représentant algérien à l'Onu, Amar Bendjema, qui », a-t-il dit, développe une action utile au sein de l'organisation onusienne, notamment le Conseil de sécurité, en faveur des causes justes, en particulier celle du peuple palestinien qui fait face à la barbarie de l'entité sioniste.

C'est ainsi qu'il a considéré que la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité représentait « la voix de l'Afrique tout entière et de l'ensemble des pays arabes », une voix, selon lui, qui « défend les valeurs humanistes, le droit à la vie et les principes de justice et de paix, à travers un travail inlassable en faveur de la consécration du droit à la liberté pour tous les peuples africains, notamment le peuple sahraoui. »

Dans le même ordre d'idées, M. Djoudi a affirmé que la diplomatie algérienne, qui « demeure fidèle à ses principes fondés sur le soutien aux causes justes et le droit des peuples à l'autodétermination, a toujours été une arme pour défendre l'identité et les principes du pays et le droit des peuples à la liberté à la dignité. »

Abondant dans le même sens, le président de l'AIARA a souligné que « la

diplomatie actuelle était étroitement liée à la diplomatie de la Révolution, qui a porté la voix de l'Algérie dans les fora internationaux et mis en avant son identité et l'authenticité de son peuple ». Il a rappelé, à ce titre, qu'« les armes et la mobilisation du peuple partout dans le pays, la Révolution de libération nationale a placé l'action diplomatique au cœur de ses priorités ». Insistant sur les liens étroits qu'entretenaient l'action diplomatique algériennes avec le secteur de l'information, l'ancien secrétaire général adjoint de l'OUA, a rendu un hommage appuyé aux pionniers qui avaient participé à la création de l'Agence de presse algérienne (APS). Il a rappelé, à cet effet, les performances de « jeunes journalistes de cette agence, dans l'accompagnement de l'action diplomatique de leur pays, notamment en faveur des mouvements de libération en Afrique ». Il a cité, dans ce cadre, les couvertures de presse de l'APS, effectuaient par deux journalistes de l'agence, dans les années 1970, à savoir Nacer Mehal et Tayeb Belghiche, qui, a-t-il raconté, « souvent faisaient preuve de performance dans la diffusion d'informations de première main et qui arrivaient à devancer même des agences séniors en la matière. » M. Djoudi a exprimé, à ce propos, son vœu de voir les médias algériens accompagner la diplomatie algérienne et lutter efficacement contre les « fakenews » et être à la hauteur des exigences actuelles imposées par les impératifs de ce qui est appelée « Guerre de quatrième génération ».

Rédaction « AIARA »

MIDI

ÉCONOMIE

LES ENJEUX DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE L'ALGÉRIE

LA PROBLÉMATIQUE DES CARBURANTS VIA LA RAFFINERIE DE HASSI MESSAOUD AVEC DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES OPTIMISTES ENTRE 2024/2030

Lors du conseil des ministres en date du 7 janvier 2024, un exposé présenté sur le projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, le président de la République a souligné « l'importance économique du projet, et instruit le Gouvernement à accélérer la réalisation pour entamer l'exploitation dans le cadre du renforcement de la production nationale en essence et gasoil, tout en s'orientant vers leur exportation, ainsi que de définir une nouvelle politique énergétique ».



DÉVELOPPEMENT DE SIX CULTURES AGRICOLES
STRATÉGIQUES

Le Gouvernement déroule son plan d'action



Page 10

LES ENJEUX DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE L’ALGÉRIE

La problématique des carburants via la raffinerie de Hassi Messaoud avec des perspectives économiques optimistes entre 2024/2030

Lors du conseil des ministres en date du 7 janvier 2024, un exposé présenté sur le projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, le président de la République a souligné « l’importance économique du projet, et instruit le Gouvernement à accélérer la réalisation pour entamer l’exploitation dans le cadre du renforcement de la production nationale en essence et gasoil, tout en s’orientant vers leur exportation, ainsi que de définir une nouvelle politique énergétique ».

PAR ABERRAHMANE METBOUL

1.-Sonatrach dispose de cinq (05) raffineries de pétrole brut, d’une capacité de traitement de 25 millions tonnes par an et d’une raffinerie de condensat d’une capacité de traitement de 05 millions tonnes par an. Le plan de Sonatrach. Lors du Conseil des ministres en date du 07 janvier 2024 a été décidé de relancer le projet de la raffinerie de Hassi Messaoud. où en janvier 2020, le groupe Sonatrach avait signé un contrat avec un groupement composé de Técnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d’une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Plus précisément, selon les données de Sonatrach, la raffinerie aura spécifiquement vocation à produire sept produits à la norme Euro 5 : propane (127.000 tonnes par an), butane (180.000 tonnes/an), essence NO 95 (352 000 tonnes/an), essence NO 91 (1 373 000 tonnes/an), kérosène (228 000 tonnes/an), gasoil (2 659 000 tonnes/an) et bitume (134.000 tonnes/an). Ce contrat, d’un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,3 milliards de dollars au cours de 137 dinars un dollar), portait sur



la réalisation d’une raffinerie de pétrole brut à conversion profonde d’une capacité de 5 millions de tonnes/an. Le projet devait être exécuté en EPC dans un délai de 52 mois et la livraison du projet était prévue en mars 2024, avec deux ans de garantie, soit mars 2026 pour la réception finale. Mais entre temps est survenu un conflit lié notamment relatif au projet Touat Gaz en où Tecnicas Reunidas avait été sélectionné en 2013 pour concevoir et construire une usine de traitement de gaz naturel pour un coût de 1,1 milliard de dollars US, le projet accusant 3 années de retard et la facture finale avait dépassé les 1,3 milliard de dollars US, Técnicas Reunidas ayant été accusé par Sonatrach et ses partenaires étrangers de

manquer à ses obligations contractuelles, le dossier étant transféré à l’arbitrage international. Selon Maghreb Intelligence en date du 03 mai 2024 en attendant le dénouement, « les Espagnols de Técnicas Reunidas ont refusé d’entamer la moindre démarche pour lancer les travaux de la raffinerie de Hassi Messaoud alors que la Sonatrach leur avait versé auparavant pas moins de 200 millions de dollars US en 2020. Pour compenser ses éventuelles pertes dans le litige autour du projet de Touat Gaz, Técnicas Reunidas réclame depuis fin 2023 des avances onéreuses à Sonatrach ce qui va contraindre la compagnie algérienne à réévaluer le coût final de la raffinerie de Hassi Messaoud à

plus de 4 milliards de dollars US, une perspective que refuse catégoriquement ». Selon le quotidien *Confidentiel espagnol*, le groupe Sonatrach a exigé la somme de 852 millions d’euros, montant de 90 millions d’euros auparavant et dans la même affaire en novembre 2023, la somme de 760 millions d’euros supplémentaires pour « manque à gagner » dans ce projet, ce qu’a rejeté la partie espagnole se plaint, du fait que la somme réclamée par la compagnie algérienne est dix fois supérieure aux 80 millions d’euros demandés par cette même entreprise au consortium, au début de cet arbitrage et donc ayant décidé de recourir à nouveau à l’arbitrage. International alors qu’il est souhaitable dans l’intérêt des deux parties de

régler rapidement ce conflit commercial à l’amiable. **2.- En 2022, environ 52% des produits** issus des raffineries sont destinés pour couvrir les besoins du marché national, notamment en GPL, Essence, Gasoil et Lubrifiants, le reste de la production des raffineries est destiné à l’export comme le Naphta, le Fuel-oil et les Aromatiques. La consommation nationale de carburant s’est élevée à près de 17,7 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 3% par rapport à l’année 2021, devant atteindre les 41 millions de tonnes en 2050, avec une hausse de 3 millions de tonnes par an. La consommation de diesel a atteint 10,1 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 4%

par rapport à 2021 alors que la production de diesel est de 9 millions de tonnes par an, la production devant être portée à 12,5 millions de tonnes à l’horizon 2030. Avec l’entrée en production du projet de transformation du fioul en diesel à Skikda en 2028, la production devrait être de près de 4 millions de tonnes. Pour ce qui est de l’essence, la consommation a baissé de 2,26% à 3,3 millions de tonnes en 2022, contre 3,4 millions de tonnes en 2021 du fait de l’accroissement de la consommation du GPLc qui devrait atteindre 6,8 millions de tonnes d’ici 2050, la capacité de production de ce carburant étant estimée en 2022 à 4 millions de tonnes par an, la consommation du GPL, selon le président de l’ARH

étant de 1,5 million de tonnes en 2022, contre 1,2 million de tonnes en 2021. S’agissant de la consommation du kérosène, elle a atteint 468.000 tonnes en 2022 contre 297.000 tonnes en 2021, soit une hausse de 58%, la consommation du carburant marin étant de 219.000 tonnes. La consommation du butane et du propane a été de 1,34 million de tonnes en 2022 et la consommation du bitume 619.000 tonnes en 2022, en baisse de 20%. Certes, une très forte baisse des carburants qui parfois ne couvrent pas les coûts (exemple Sonelgaz pour l’électricité),mais devant être réaliste, le revenu moyen de l’Algérien étant environ 20% de celui de l’européen, d’où la nécessité de revoir leur marge

commerciale, en appliquant le système des subventions directes au profit des catégories sociales et ménages à faible et moyen revenus ainsi que transitoirement pour des segments inducteur de valeur ajoutée (étude réalisée sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul assisté des cadres de Sonatrach et du bureau d’études américain Ernst & Young 8 pour une nouvelle politique des carburants, dossier présenté d dossier aux députés APN axée sur une politique des subventions ciblées pour les carburants). Cette politique des carburants implique donc à l’avenir tant aux opérateurs économiques, aux institutions de l’Etat central et local et aux citoyens de ratio-

naliser leur consommation, en vue d’économiser et d’exporter ce carburant vers les marchés extérieurs pour générer des devises qui profitent à l’économie nationale **3. Sonatrach dans le cadre** du Mix énergétique entend axer sa politique sur la diminution des gaz torchés, la réduction de l’empreinte carbone, être un acteur efficace au sein de la chaîne des valeur internationales de l’ensemble des énergies. Les prévisions du ministre algérien de l’Energie en ce mois de mai 2024, et du P.-dg de Sonatrach, contrairement à certaines supputions de certains soi disant experts annonçant 2026, sont réalistes selon lesquelles qu’entre 2028/2030, une production de 200 milliards de mètres cubes gazeux. C’est que les prévisions de Sonelgaz prévoient 80 milliards de mètres cubes gazeux pour la consommation intérieure du fait de la forte pression démographique, plus de 50 millions d’habitants en 2030 et bon nombre de secteurs nouveaux consommateur d’énergie, et 100 entre 2035/2040, mais devant injecter 20% soit 20 milliards de mètres cubes gazeux dans les puits pour éviter leur épuisement. Cela annonce des perspectives prometteuses pour l’économie gazière en Algérie, volume qui devrait passer en 2024 à 268 milliards de dollars (la troisième Algérie d’une capacité de 33 milliards de mètres cubes gazeux /an, et sous réserve d’un dialogue social et de la protection de l’environnement l’exploitation du gaz de schiste dont l’Algérie est le troisième réservoir mondial, une réserve de 19500 milliards de mètres cubes gazeux. A cela s’ajoute, outre les énergies traditionnelles dont le récent mémorandum avec le groupe Exxon Mobil,(mai 2024) et des mémorandums ou contrats avec des groupes de renom français, italiens, allemands , chinois, russes, des contrats pour le développement des énergies renouvelables et de d’hydrogène. Avec un ensoleillement de 3000 heures de soleil par an), l’objectif est d’atteindre 35/340% de la couverture des besoins intérieurs 2030/2035

avec une partie exportable de 10.000/11.000 MW (source Ministère Energie) grâce aux interconnexions ainsi que le développement hydrogène vert et bleu 15% de la couverture des besoins de l’Europe horizon 2035, mais n’oublions pas également l’hydrogène blanc, un montant d’investissement entre 25/30 milliards de dollars ayant été dégagé par le gouvernement algérien. Les recettes de Sonatrach , sous réserve de ces hypothèses, ne devant pas confondre chiffre d’affaires et profit net devant soustraire les coûts, pourrait s’accroître de 30 à 40% horizon 2030, et à prix constant 2023, allant vers 80/100 milliards de dollars/an. Cependant l’objectif stratégique est d’éviter de dépendre d’une ressource éphémère ce qui suppose que les recettes des hydrocarbures permettent d’asseoir une économie diversifiée, condition d’une économie émergente, et non mono exportatrice dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux. Les perspectives sont prometteuses avec un niveau de réserves de change dépassant les 80 milliards de dollars fin 2023 y compris les 173 tonnes d’or, une dette extérieure inférieure à 1,6% du PIB et le dernier rapport du FMI, un PIB en 2023 de 243 milliards de dollars au taux de change d’un dollar pour 137 DA, le PIB de l’Algérie qui devrait passer en 2024 à 268 milliards de dollars (la troisième puissance africaine) à 293 milliards de dollars en 2025, à 318 milliards de dollars en 2026 et à 370 milliards de dollars en 2028 et donc aller, sous réserves de profondes réformes, les deux fondamentaux du développement du XXIe siècle étant la bonne gouvernance et la valorisation du savoir vers 400 milliards de dollars entre 2029/2030. **En conclusion,** selon la majorité des observateurs internationaux, l’Algérie peut devenir un acteur majeur d’approvisionnement en énergie de l’Europe, 2ème fournisseur avec 19% en 2023 , grâce à un partenariat gagnant – gagnant et couvrir facilement plus de 30/40% des besoins de l’énergie de l’Europe horizon 2030/2040 **A. M.**

DÉVELOPPEMENT DE SIX CULTURES AGRICOLES STRATÉGIQUES

Le Gouvernement déroule son plan d'action

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a dévoilé le plan d'action du gouvernement pour le développements de six (6) cultures stratégiques, à savoir les céréales, les légumineuses, les oléagineuses et betteraves sucrières, le lait, multiplication de semences... Il a précisé, à ce titre, que le plan élaboré sur les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise l'augmentation de la production nationale de ces produits, dont l'importation continue de peser lourdement sur le Trésor public.



Pprès de 10 milliards de dollars sont consacrés annuellement pour répondre à la demande d'un marché local en pleine croissance, sachant que le développement de ces cultures devient plus que stratégique. C'est dans ce sillage que des mesures importantes ont été prises afin de développer l'agriculture saharienne, dont les superficies pouvant être mise en valeur, dépassent les 1,5 million d'hectares. Un atout et une opportunité pour l'Algérie d'augmenter ses capacités de production et de renforcer sa sécurité alimentaire. C'est, aussi, un véritable défi à relever, notamment, durant cette conjoncture instable, dont les sources d'approvisionnement deviennent de plus en plus difficiles. Ainsi, le ministre de l'Agriculture, qui s'exprimait à l'ouverture d'un séminaire national placé sous le signe de : « *Naâma : des perspectives prometteuses de l'investissement dans les cultures stratégiques et valorisation des races locales* », a indiqué que son département axe ses efforts sur la fourniture du foncier agricole nécessaire à la concrétisation des projets d'investissements intégrés dans les wilayas du Sud.

Un portefeuille de près de 460.000 ha à la disposition des investisseurs

Chiffres à l'appui : une superficie totale de 458 823 hectares a été transférée à l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en terres désertiques (Odas), répartie sur 54 zones, dont 46 zones ont déjà, été octroyés à des investisseurs. Ce plan prévoit, également, ajoute-t-il, la création d'unités de production agricole, après la restructuration d'exploitations agricoles pilotes, dédiées à la production et au développement de filières

stratégiques (légumineuses, multiplication de semences, oléagineux et arbres résistant au changement climatique), d'une superficie arable totale de 114.393 hectares. En effet, le ministère compte sur ces unités de production pour l'augmentation de la production nationale et la réduction de la facture d'importation. Youcef Cherfa a indiqué également que le plan de développement de l'agriculture stratégique s'articule sur l'élaboration d'une cartographie des qualifications agricoles (sol, eau) disponibles dans les wilayas des hauts plateaux, steppiques, et ceux du Sud à l'instar des wilayas de Naâma, El Bayadh, Saida, El Bayadh, Bechar, Béni Abbès, Timimoune, Adrar, etc. « *Nous avons identifié des superficies importantes de 1,5 million ha pouvant être mises en valeur, permettant de capter de nouveaux projets d'investissement dans les wilayas du Sud* », indique le ministre.

Renforcement des capacités de stockage

Le plan national de développement de l'agriculture stratégique s'appuie, également, sur un programme d'expansion des capacités de stockage, qui comprend la construction de 350 centres de proximité d'une capacité de stockage estimée à 1,750 million tonnes de céréales, et la relance du projet de construction de 16 silos, en plus de la construction de 30 nouveaux silos d'une capacité de stockage globale de 3 millions de tonnes de céréales. Selon le ministre, grâce aux mesures prises par le Gouvernement et aux avantages accordés par l'Etat en matière d'investissement, notamment la création d'un couloir vert pour les

investissements dépassant les 10.000 ha, le secteur agricole a amélioré son attractivité et capte de plus en plus d'investisseurs nationaux et étrangers. Au passage, Youcef Cherfa a rappelé le mégaprojet en partenariat avec les Qataris pour la production de la poudre de lait et l'augmentation des capacités de production en viande rouge. Un projet d'un investissement de 3,5 milliards de dollars qui contribuera à la réduction de la facture d'importation de la poudre de lait de moitié à 50% à l'horizon 2030. Indiquant que la wilaya de Naâma détient un grand potentiel dans le domaine agricole, dont 80.000 hectares sont alloués pour les cultures stratégiques, le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département a tracé un programme pour la préservation et valorisation de la race ovine El Hamra ou Daghma. Un projet qui s'inscrit dans la stratégie du secteur visant à développer la filière viande rouge, et à préserver et valoriser notre patrimoine génétique agricole. Des mesures importantes ont été prises dans ce cadre, note-t-il.

Nécessité de renforcer l'intégration entre le secteur agricole et industriel

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné la nécessité de renforcer l'intégration entre les secteurs agricole et industriel pour développer les industries alimentaires. Il a indiqué dans son intervention à ce séminaire que l'industrie alimentaire représente le deuxième et le plus grand secteur de l'industrie. Il contribue à

plus de 50% du produit intérieur brut industriel hors hydrocarbure. Dans cette perspective, le ministre a appelé au renforcement de l'intégration et de l'interconnexion entre les secteurs industriel et agricole pour le développement de l'industrie de transformation agroalimentaire afin de les valoriser en produit industriel à forte valeur ajoutée. S'agissant de cette rencontre, le ministre Aoun a expliqué que ce forum vise à attirer des projets d'investissement dans l'agriculture stratégique, industrielle et alimentaire à Naâma, en raison de ses capacités, notamment l'abondance du foncier agricole. Pour lui, le défi, aujourd'hui, réside dans la coordination, le développement et l'intégration des investissements au sein de la chaîne de valeur agricole. Cela se fait par la mise en œuvre de projets incitatifs à l'intégration à la fois dans l'activité agricole et industrielle. Le ministre a confirmé que la wilaya de Naâma possède des qualifications et qu'il est possible d'investir dans plusieurs projets, comme l'activité d'élevage selon des modèles modernes. Il est à rappeler que le coup d'envoi des travaux de la Rencontre nationale sur les perspectives d'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales, organisée à Naâma sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été donné en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb.

NAÂMA

Préserver les caractéristiques génétiques de la race locale Deghma

Les participants à la rencontre nationale intitulée "Naâma : perspectives prometteuses d'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales", organisée samedi à Naâma, ont mis l'accent sur l'importance de préserver les caractéristiques génétiques de la race locale "Deghma" pour assurer sa reproduction.

Lors de cette rencontre organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, a rappelé la stratégie du secteur visant à valoriser cette race en l'inscrivant comme label algérien auprès de l'Institut algérien de normalisation et à activer les programmes visant à préserver la race rouge génétiquement pure et à la fournir gratuitement aux éleveurs, en plus d'établir le cadre juridique d'étiquetage avec le label distinctif lié à l'origine et à la qualité, d'inclure cette race au classement national des produits nationaux algériens et de préserver cette race à travers sa valorisation au niveau de la Banque nationale de gènes.

Le directeur général du Centre national d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique de Bir Touta, Chaâbane Choukri, a, pour sa part, souligné l'importance de créer une banque de gènes pour la congélation du sperme de la race Deghma et sa fourniture aux éleveurs, et d'établir un programme de formation spécial pour les éleveurs lié à la gestion de la reproduction de cette race.

Le Centre a récemment lancé un programme visant à produire des étalons (mâles) présentant des caractéristiques génétiques pures de la race "Deghma", également connue sous le nom de "Hamra", à travers un processus d'amélioration génétique et en motivant les éleveurs de la wilaya de Naâma à l'élever et la réintégrer dans le milieu pastoral de la région des Hauts-Plateaux de l'ouest du pays (Naâma, Tlemcen, Saïda et El Bayadh). Les interventions des chercheurs autour de cet aspect ont axé sur l'importance de valoriser



cette race à travers la concrétisation d'un plan d'action à court terme d'ouverture de laboratoires à Naâma, Saïda, El Bayadh et Tlemcen qui sont le berceau d'élevage de cette race. A noter que cette rencontre nationale, présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, a été marquée par une cérémonie de remise symbolique d'un nombre de décisions de concessions à des investisseurs dont le statut juridique des terres a été régularisé. Par la même occasion, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a remis un acte de concession d'un bien immobilier économique au profit de la société par actions (SPA) "Général emballage" pour la réalisation d'une usine sur une superficie de 32 hectares pour la production de pâte à papier et de carton dans la nouvelle zone industrielle "Harchaya", au directeur général de cette SPA, Allouche Ramdane.

Le wali de Naâma, Lounès Bouzegza, a évoqué, dans ce cadre, le grand potentiel de la wilaya en matière de disponibilité du foncier (environ 200.000 hectares) destinés à l'investissement agricole, ainsi que de ressources hydriques, de couverture par le réseau d'énergie électrique (une centrale de production d'électricité de 1.163 mégawatts). La wilaya dispose également des infrastructures de base et de télécommunications et d'un réseau de transport, qui ouvrent des horizons prometteurs dans les filières stratégiques, notamment les céréales, le maïs, le colza et la tomate

industrielle, en plus du cheptel qui dépasse 1,6 million têtes, en sus de l'encouragement des investissements dans les races locales et dans d'autres domaines agricoles et pastoraux pour en faire de Naâma un pôle important devant contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire nationale. Le wali a affirmé que l'entrée en vigueur des mesures d'incitation aux investisseurs et du décret exécutif 55/24 permettra à la wilaya, avec le lancement de la prochaine saison agricole, de s'orienter vers des projets à dimension stratégique au niveau de vastes surfaces de production de céréales, de fourrages et de cultures oléagineuses. Les travaux de cette rencontre se poursuivent avec la présentation de communications de chercheurs et de professionnels concernant les mesures et les moyens d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques en identifiant les principaux périmètres devant accueillir des projets d'investissement intégrés.

Lors de cette rencontre, une séance d'échanges et de débat est également animée par des représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, des professeurs et chercheurs de l'Ecole nationale supérieure d'agriculture d'El Harrach et de l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès, pour évoquer les différents composants techniques pour assurer une agriculture durable dans les régions du Sud et des steppes et les perspectives de développement des races animales locales.

BÉJAÏA

Rénovation de l'hôtel L'Etoile

L'hôtel L'Etoile, situé au cœur de Béjaïa, à la périphérie de la mythique place du 1er-Novembre (ex-place Gueydon), a rouvert ses portes, après une rénovation de plusieurs mois. Cette infrastructure touristique est réputée pour avoir accueilli, 10 ans durant (1931-1941), un illustre personnage, qui n'est autre que le septième président du Portugal (octobre 1923-décembre 1925), l'écrivain et poète Manuel Teixeira Gomes.

De stature modeste à l'origine avec seulement 26 chambres, l'établissement a vécu, des années durant, presque en situation d'abandon. Pourtant, il est localisé au milieu d'un ensemble d'immeubles architecturalement de très haute facture, au contour de la plus belle place de Béjaïa, spacieuse et grandement ouverte sur le port et la rade. De plus, l'hôtel renferme le secret de l'exil du président Gomes qui,

au-delà de ses anciennes fonctions politiques, avait la réputation d'avoir été un homme d'un raffinement extrême et d'une culture admirable. Autant d'atouts censés militer en faveur de sa conservation, voire de sa rénovation, mais qui n'ont pas intéressé, pour des raisons encore inexplicables, les promoteurs touristiques locaux. Outre le fait de posséder du caractère, l'hôtel pétillait de plus par sa dimension historique. Ce n'est qu'en 2017 qu'un investisseur s'est manifesté pour le reprendre en concession auprès de la commune et qui, de suite, a mis les moyens pour lui rendre sa superbe. « *Il l'a fait par passion* », a souligné Imad, le gérant principal de l'établissement, visiblement très fier des transformations introduites et qui regrette que le repreneur n'ait pas survécu à son œuvre, ayant tiré sa révérence il y a à peine quelques jours. L'hôtel, qui

compte trois étages, a subi une rénovation et une modernisation intégrale. Hormis la chambre 13 qu'avait occupée le président Gomes, gardée quasiment en l'état avec son ameublement et ses rideaux, à l'exception du plancher recouvert d'une fraîche dalle de sol, toutes les autres chambres ont été refaites, remeublées et ré-éclairées avec une touche artistique délicate et un décor d'ensemble pour le moins somptueux. Un ascenseur, inexistant auparavant, est venu renforcer le confort général ainsi qu'une terrasse au-dessus de l'immeuble qui fait front à la mer au Sud, et au mont Gouraya au Nord, donnant aux clients et autres visiteurs des sensations de charme que l'on imagine analogues à celles éprouvées par le président Gomes, lequel ne tarissait pas d'éloges sur la beauté de la ville et de sa région.

ORAN

Ouverture du Salon de l'innovation du secteur de la formation professionnelle

Le Salon local de l'innovation pour le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a été inauguré, samedi à Oran, avec la participation de plus de 50 porteurs d'idées innovantes. Des modèles de projets réalisés par des diplômés du secteur de la formation professionnelle et d'autres par des stagiaires ont été ainsi exposés au Salon de l'innovation. En marge de l'ouverture du Salon initié par l'Institut national spécialisé en formation professionnelle Chahid Khadari-Hasni d'Oran-Est, le directeur de wilaya du secteur, Nouredine Aïmar, a indiqué que cette manifestation, organisée sous le slogan "*Notre empreinte dans le monde de l'innovation*", s'inscrit dans le cadre de l'approche adoptée par le secteur visant d'atteindre la qualité et ancrer une culture de l'innovation chez les stagiaires pour développer des projets devant contribuer au développement socio-économique local, voire national. Cette initiative vise, selon le même responsable, à mettre en exergue des modèles d'innovations et de projets professionnels pour valoriser les compétences des enseignants, des stagiaires et des apprentis de la formation professionnelle dans différentes spécialités et intervient dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son volet lié à l'encouragement des jeunes créatifs et les soutenir pour accéder au monde de l'entrepreneuriat et faire valoir leurs performances professionnelles. Des jeunes porteurs de projets, des stagiaires et des diplômés d'établissements de formation dans divers domaines participent ainsi à ce salon de trois jours dans, notamment, les domaines de la numérisation, des industries pétrolières, de l'industrie manufacturière, de l'acier, de la mécanique, de l'industrie pharmaceutique, de l'environnement, de l'agriculture, de l'hôtellerie et du tourisme. Dans ce cadre, les stagiaires Laoufi Kaouthar et Mohamed Sabah de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle d'El-Hamri ont présenté leur projet innovant qui est une application servant à l'ouverture et la fermeture de tous types de serrures de portes et d'armoires avec une empreinte digitale à distance. Le stagiaire en spécialité de réception hôtelière, Benaoumer Badreddine du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Seddikia a participé, quant à lui, avec un projet innovant, à savoir une nouvelle application de réservation d'hôtel en Algérie. Des modèles de micro-entreprises réussis sont également exposés par des diplômés du secteur, à l'instar du projet de la diplômée Ourchane Chaima portant sur un magasin électronique de design et de graphique, de même que d'autres micro-entreprises réalisées par des diplômés du secteur, notamment dans le domaine de la haute couture, de l'art culinaire traditionnel et moderne, de l'industrie des produits cosmétiques et d'additifs alimentaires. Lors de cette manifestation, plusieurs communications aborderont, entre autres, "*l'innovation et la créativité et l'entrepreneuriat et le rôle de l'incubateur des entreprises dans l'accompagnement et le développement de l'innovation*".

MÉNOPAUSE : Pourquoi il faut surveiller la fonction cardiaque

La santé cardiaque décline rapidement après la ménopause, conclut cette recherche, menée à l'UCLA Medical Center et présentée lors de la Réunion scientifique de l'American College of Cardiology (ACC).

Ces conclusions qui révèlent que les femmes « rattrapent » rapidement les hommes en termes de risque cardiovasculaire souligne la nécessité d'une sensibilisation et d'un dépistage élargis, et dans certains cas, d'un traitement complémentaire.

Car l'étude est menée auprès de femmes ménopausées, déjà traitées par statines. Cependant, le risque cardiovasculaire d'une femme peut augmenter de manière importante après la ménopause, atteignant ainsi un niveau similaire à celui des hommes ayant un âge et des résultats de santé comparables et nécessitant un traitement complémentaire.

Alors que les symptômes de la maladie cardiovasculaire chez les femmes restent moins connus, par les médecins comme par les femmes elles-mêmes, il est essentiel d'éduquer et de sensibiliser le public aux signes avant-coureurs du risque de maladie cardiaque chez les femmes. L'auteur principal, le Dr Ella Ishaaya, médecin interniste à l'UCLA Medical Center, ajoute : « Les femmes ne sont pas suffisamment dépistées et restent sous-traitées, en particulier les femmes ménopausées, qui sont confrontées à une multitude de nouveaux facteurs de risque ».

Les effets protecteurs des œstrogènes diminuent après la ménopause.

L'étude de cohorte a suivi 579 participantes ménopausées, utilisatrices de statines. Les participantes ont subi des scintigraphies cardiaques pour évaluer à 2 reprises et 1 an d'intervalle, l'accumulation de plaque (graisse, calcium et autres substances) ou CAC (coronary artery calcium ou score calcique coronaire) dans les artères du cœur. Un score CAC plus élevé indique un risque plus élevé de crise cardiaque ou d'autres événements cardiaques. Afin de comparer les changements de CAC chez les hommes comme chez les femmes, chaque participante a été appariée à un homme présentant un profil similaire en termes d'âge, d'origine ethnique, d'utilisation de statines, de tension artérielle et de diabète. Les participants ont été répartis en 3 groupes en fonction de leur score CAC (de 1 à 99, 100 à 399 et 400 ou plus à l'inclusion. L'analyse révèle que : les femmes ayant un CAC compris entre 1 et 99 à l'inclusion, voient leur CAC augmenter de 8 points entre la 1ère et la 2è évaluation ; c'est une augmentation double de celle observée chez leurs



homologues masculins ; les femmes avec un CAC de base compris entre 100 et 399 voient leur CAC augmenter de 31 points, soit environ le double de la médiane observée chez les hommes ; en revanche, aucune différence dévolution n'est observée entre les femmes et les hommes ayant un CAC de base de 400 ou plus. Ces résultats suggèrent que l'accumulation de plaque est accélérée chez les femmes ménopausées vs les hommes, ce qui indique que de nombreuses femmes connaissent une forte augmentation de leur risque de problèmes cardiaques. Quelle explication ? Les chercheurs émettent l'hypothèse de la baisse des œstrogènes pendant et après la ménopause, et donc une réduction de leur effet protecteur sur la santé cardiaque.

« Après la ménopause, les femmes ont beaucoup moins d'œstrogènes et adoptent un profil plus riche en testostérone. Cela affecte la façon dont leur corps stocke les

graisses, l'endroit où il les stocke et la façon dont il les transforme ; cela affecte même la coagulation sanguine. Finalement, tous ces changements contribuent à augmenter le risque de maladie cardiaque ». Ces conclusions appellent à un dépistage élargi du calcium dans les artères coronaires (CAC), chez les femmes ménopausées.

Enfin, alors que ces participantes prenaient toutes des statines mais ont néanmoins connu cette augmentation substantielle du CAC, ces résultats suggèrent que les statines ne sont pas suffisantes pour contrôler l'accumulation de plaque d'athérome dans ce groupe de population. D'autres thérapies permettant de réduire la plaque chez les femmes ménopausées devraient donc être testées.

Source : American College of Cardiology's Annual Scientific Session 2 April, 2024 CAC Progression in Men and Women: Is There an Inflection at Menopause

URINE

Les couleurs qui doivent vous alerter

Du jaune pâle à l'ambre foncé - en passant par le vert - les urines possèdent une gamme de couleur assez complète. Or, ces différents coloris peuvent en dire long sur votre état de santé. Explications.

Rouge, marron, orange... Il arrive parfois que les urines changent de couleur et révèlent un souci de santé. Passons en revue ces différents coloris et les maladies qui se cachent derrière. L'urine est sécrétée par les reins. Elle transporte les déchets de

notre corps afin qu'ils soient éliminés lors de la miction.

Urine : de quoi est-elle composée ?

Ceux-ci regroupent : l'urée ; la créatinine ; l'ammoniac ; l'acide urique ; Des ions tels que le sodium, le potassium, l'hydrogène et le calcium sont également éliminés. Le "pipi" contient aussi beaucoup d'eau. La quantité varie en fonction de ce que l'on

boit dans la journée. Concernant la couleur de l'urine, celle-ci est donnée "par les pigments biliaires transportés dans le sang", explique le Dr Olivier Dumonceau, urologue, dans un précédent article. À l'origine, ils sont plutôt verts, mais lorsque le sang est filtré par les reins, ils se diluent dans l'eau contenue dans l'urine. "Plus une personne boit, plus l'urine va devenir claire". D'autres éléments comme des colorants alimentaires, certains antibiotiques, des protéines et cristaux décomposés peuvent modifier la couleur de l'urine.

Changement de couleur d'urine : quand faut-il consulter ?

Si vous remarquez un changement dans la couleur et l'aspect de vos urines, restez vigilant et prenez rendez-vous avec votre médecin si le changement persiste au bout de quelques jours.

Sachez qu'une urine à l'odeur sucrée peut être un signe de diabète. Une urine "mousseuse" peut aussi traduire un excès de protéines (albumine) et/ou un dysfonctionnement des reins. En général, une urine transparente est un signe de bonne santé :

cela signifie que la personne boit beaucoup d'eau. Néanmoins, boire en excès peut aussi être néfaste : la quantité de sodium va être diluée, sa concentration va diminuer. C'est ce que l'on appelle l'hyponatémie. Les premiers symptômes sont la léthargie ou la confusion mentale, et des signes de dysfonction cérébrale. L'urine transparente peut aussi être le signe d'un problème hépatique, en raison de l'absence de pigments biliaires.

Une urine jaune transparente ou jaune pâle

Une urine jaune transparente ou jaune pâle prouve que la personne est en bonne santé, qu'elle boit suffisamment d'eau. Son corps est donc parfaitement hydraté.

Une urine jaune foncée

Si l'urine est jaune foncée, tout est normal. Il faudra toutefois boire assez rapidement.

Une couleur miel ou ambre

Si l'urine se teinte d'une couleur miel ou ambre, la déshydratation a commencé. Il faut donc boire rapidement.



TENTATIVE DE L'ENTITÉ SIONISTE DE CLASSER L'UNRWA COMME
«ORGANISATION TERRORISTE»

Le Parlement arabe dénonce

Le Parlement arabe a dénoncé les tentatives de l'entité sioniste de classer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) comme «organisation terroriste», de «criminaliser ses activités» et de «lever l'immunité de ses employés», appelant la communauté internationale à «assumer sa responsabilité pour mettre fin à ces crimes et violations répétés».

Le Parlement arabe a souligné «le rôle important et majeur de l'UNRWA, qui fournit aide et secours à environ 6,4 millions de réfugiés palestiniens, dont deux millions de réfugiés dans la bande de Ghaza», théâtre d'une agression sioniste sans précédent sur fond de famine. Le Parlement arabe a appelé la communauté internationale, les organisations internationales et les organisations de défense des droits de l'homme à «assumer leurs responsabilités pour mettre fin à ces crimes et violations répétés», et à «la nécessité d'assurer une protection internationale au peuple palestinien». Il a exhorté également la communauté internationale à «agir immédiatement et efficacement» et «obliger l'occupation à mettre fin immédiatement et définitivement à ces violations continues des règles du droit international et du droit international humanitaire». Le Parlement arabe a aussi appelé à «assurer la protection des organisations humanitaires et de leurs employés, en particulier l'UNRWA, qui joue un rôle humanitaire majeur dans les territoires palestiniens occupés, y compris la bande de



Ghaza». Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi, samedi, à 36.379 martyrs et 82.407 blessés, depuis le 7 octobre dernier, selon les autorités palestiniennes de la santé. L'agression sauvage contre l'enclave palestinienne a entraîné aussi des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

La Chine soutient le renforcement du rôle de l'Etat de Palestine au sein de l'OMS
La Chine soutient l'Etat de Palestine pour qu'il joue un rôle plus important au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le représentant permanent de la Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres organisations internationales en Suisse, Chen Xu, a rappelé dans son discours prononcé vendredi lors de la 77e Assemblée mondiale de la santé que la 10e session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU

avait récemment adopté à une écrasante majorité une résolution reconnaissant que la Palestine remplit les conditions requises pour devenir membre à part entière de l'ONU.

La solution à deux Etats, la seule voie réaliste pour résoudre la question palestinienne

« La Chine se félicite de cette résolution, qui reflète la volonté de la communauté internationale », a-t-il affirmé, tout en soulignant que son pays considérait la solution à deux Etats comme la seule voie réaliste pour résoudre la question palestinienne, et que l'adhésion à part entière de la Palestine à l'ONU constituait une étape importante vers cet objectif. M. Chen a également exhorté toutes les parties à reconnaître les préoccupations et les besoins légitimes du peuple palestinien et à maintenir une position objective et équitable en veillant à ce que la Palestine ait la possibilité d'apporter davantage de contributions à l'OMS.

R. I. / Agences

REQUÊTE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE À LA CIJ

Le Chili «se joint» à l'Afrique du Sud

Le président chilien, Gabriel Boric, a annoncé samedi que son pays allait se joindre à l'Afrique du Sud, dans la requête contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ). «J'ai décidé que le Chili allait soutenir et se joindre à la requête présentée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice de La Haye, dans le cadre de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide», a déclaré M. Boric dans un message au Congrès de son pays.

La cour, saisie fin décembre par l'Afrique du Sud, a ordonné en janvier à l'entité sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. De nouveau saisie par Pretoria, la CIJ a ordonné le 24 mai à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression militaire à Rafah. Dans son allocution, le président chilien a évoqué la «situation humanitaire catastrophique» à Ghaza et appelé à «une réponse

ferme de la communauté internationale». Le gouvernement chilien avait déjà condamné la récente attaque sioniste dans un camp de déplacés de Rafah, qui a provoqué un incendie dans lequel 45 personnes sont tombées en martyrs. A plusieurs reprises, le président Boric, dont le pays reconnaît l'Etat de Palestine depuis 2011, a estimé que l'agression sioniste à Ghaza n'avait «aucune justification» et était «simplement inacceptable».

R. I. / Agences

KOWEIT

L'émir nomme un nouveau prince héritier

L'émir du Koweït, cheikh Mechaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, a publié un décret pour nommer cheikh Sabah al-Khaled al-Sabah prince héritier du Koweït, a rapporté samedi la télévision d'Etat du pays. Né en 1953 au Koweït, cheikh Sabah a été Premier ministre du pays de 2019 à 2022.

Diplômé en sciences politiques de l'université du Koweït, le nouveau prince héritier a également été représentant permanent du Koweït auprès des Nations Unies, ambassadeur en Arabie saoudite et ministre des Affaires étrangères. Cheikh Mechaal est devenu le 17e souverain du Koweït le 16 décembre 2023, suc-

cédant à son demi-frère, cheikh Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, décédé à l'âge de 86 ans. Selon la Constitution koweïtienne, il devait nommer un nouveau prince héritier dans un délai d'un an.

R. I. / Agences

AGRESSION SIONISTE À GHAZA

Le bilan s'élève à 36.439 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 36.439 martyrs et 82.627 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué ce dimanche que l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 60 martyrs et 220 blessés.

Des victimes palestiniennes encore sous les décombres

Les autorités palestiniennes de la santé ont fait savoir qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

AFRIQUE DU SUD/LÉGISLATIVES

L'ANC s'engage à former un gouvernement reflétant la volonté du peuple

Facebook Twitter LinkedIn Tumblr Pinterest Reddit Messenger Partager par email

Le Congrès national africain (ANC), parti historiquement au pouvoir en Afrique du Sud, mais qui a perdu sa majorité au Parlement cette semaine, s'est engagé dimanche à former un gouvernement de coalition à même de refléter la volonté du peuple.

« Les électeurs ont montré qu'ils attendaient des dirigeants de ce pays qu'ils travaillent ensemble dans l'intérêt de tous », a déclaré Fikile Mbalula, secrétaire général du parti. « Les résultats envoient un message clair à l'ANC.

Nous voulons assurer au peuple sud-africain que nous avons entendu leurs préoccupations, leurs frustrations et leur mécontentement », a-t-il ajouté. Pour rappel, après le dépouillement de 99,91% des bulletins de vote des législatives tenues mercredi, l'ANC du président Cyril Ramaphosa a obtenu seulement 40,2% des voix exprimées. Il reste toutefois le parti le plus important au Parlement.

Selon la loi en vigueur, c'est la nouvelle Assemblée qui sera chargée d'élire le prochain président.

R. I. / Agences

NATIONALE 1 – PLAY-OFF

Les demi-finalistes connus

Le tableau des demi-finales du championnat national de volleyball, Nationale Une, est désormais complet. Le WA Tlemcen, l'ES Sétif, et l'ASV Blida ont rejoint le JSC Ouled Adouane dans le tournoi nommé « Carré d'As » et ce, à l'issue de la 9e et dernière journée des play-offs disputée samedi à Tlemcen.

Fin de suspense concernant l'identité des quatre formations appelées à animer l'avant-dernière étape du Championnat national de volleyball. Auteur d'un parcours parfait, le JSCOA a été le premier à composer son billet pour le carré final. Vainqueur de l'ES Tadjenanet (3-1), le JSCOA (1e – 25 pts) sera accompagné du WA Tlemcen, de l'autre formation sétifienne, l'ESS en l'occurrence, et de l'AS Blida.



Les Tlemcéniens ont bouclé cette seconde phase du championnat à la deuxième place (20 pts) après avoir dominé le PO Chlef (3-0), les Sétifiens ont pris la troisième place (19 pts), malgré la défaite anecdotique concédée face au MC Alger (2-3), alors que les Blidéens (4e – 19 pts) ont terminé eux aussi sur une bonne note en battant la JS Messelmoun (3-0).

Ainsi, ces quatre équipes vont disputer les demi-finales, en aller simple, dont les dates et le lieu du déroulement n'ont pas encore été communiqués.

À l'issue de ce dernier tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023-2024.

Troisième tournoi des play-offs :

OMK El Milia - JSC Ouled Adouane	1 - 3
MC Alger - ES El Eulma	3 - 1
ES Tadjenanet - ASV Blida	0 - 3
PO Chlef - JS Messelmoun	3 - 0
ES Sétif - WA Tlemcen	2 - 3

LIGUE 2

Le WA Boufarik et l'AS Aïn M'lila relégués en Inter-régions

La 30e et dernière journée de la Ligue 2 a été marquée par la relégation en Inter-régions du WA Boufarik (Centre-Ouest) et l'AS Aïn M'lila (Centre-Est).

La JSD Jijel accède en Ligue 2

La Jeunesse sportive djidjellienne (JSD Jijel) a assuré son accession en Ligue 2 amateur de football en battant, samedi à domicile, l'AB Barika (3-2). La JSD a validé ainsi son billet d'accession avant l'ultime journée de la compétition au terme d'un match serré disputé devant 40.000 spectateurs dans un fair-play total. Le wali Ahmed Meguelati a remis au club à la fin de ce match le bouclier du championnat.

Jijel en fête

Les supporters de la JSD ont célébré à la fin de ce match l'accession de leur club en défilant en masse vers le centre-ville dont la Corniche où les joueurs du club à bord d'un bus impérial ont été triomphalement accueillis. Dans une déclaration à l'APS en marge de ce sacre, le président du club, Ahmed Benkaoud, a affirmé que « la JSD retrouve ainsi le championnat de ligue 2 amateur après 37 ans d'absence ». Et d'ajouter : « Durant cette saison, nous avons tiré les leçons de nos erreurs et nous avons travaillé acharnement ensemble : joueurs, entraîneurs et gestionnaires, pour parvenir à ce moment historique porteur de joie pour les supporters et la population de la wilaya. »

Le WAB et l'ASAM rejoignent ainsi l'E Sour Ghoulane, le MC El Eulma, la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa, dont le sort était déjà scellé depuis quelques semaines. Dans la poule Centre-Ouest, l'ASM Oran a sauvé in extremis sa peau en Ligue 2 grâce au succès (2-1) arraché dans les ultimes minutes de la rencontre à domicile contre le WA Boufarik, qui rejoint ainsi, en Inter-régions, la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa, déjà condamnés à la relégation.

L'ESM confirme

Regroupés au 8e rang avec 38 points, le MCB Oued Sly, le SC Mécheria, le NA Hussein-Dey et le RC Arbaâ ont réussi à éviter le spectre de la relégation en s'impo-

sant, respectivement, devant l'Olympique Médéa (4-2), le SKAF Khemis Miliana (4-2), la JS Guir Abadla (4-0) et le RC Kouba (1-0). L'ES Mostaganem, le champion du groupe Centre-Ouest, a bouclé sa saison par une nouvelle victoire, la 23e de la saison en allant dominer le GC Mascara (2-1) pour finir avec 75 points, soit 11 longueurs d'avance sur son dauphin le RC Kouba. Dans la poule Centre-Est, la bataille pour le maintien s'est achevée par la relégation de l'AS Aïn-M'lila malgré sa victoire en déplacement (3-1) contre le MO Constantine. L'ASAM rejoint ainsi l'E Sour Ghoulane et le MC El Eulma, dont le sort était scellé avant le déroulement de cette ultime journée de compétition.

USM ALGER

Hamza Koudri nouveau coordinateur sportif

« Le contrat de M. Koudri prendra effet à partir du 16 juin courant, soit juste après la 30e et dernière journée du championnat », a indiqué la direction de la formation de Soustara dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel. Le natif de Mila, aujourd'hui âgé de 36 ans, avait démarré sa carrière professionnelle au club MC Alger, avec lequel il a été champion d'Algérie en 2010. Après quoi, il a rejoint l'USM Alger, où il a effectué le plus gros de sa carrière, entre 2012 et 2022. Actif milieu récupérateur, Koudri a grimpé les échelons jusqu'à devenir le capitaine

des Rouge et Noir, avec lesquels il a commencé par remporter une Coupe d'Algérie et Coupe arabe des clubs en 2013, puis deux championnats d'Algérie en 2014 et 2016.

Le P-dg du groupe Serport (actionnaire majoritaire du club, NDLR) Mohamed Karim Eddine Harkati, et le président du Conseil d'administration du club, Kamel Hassena, avaient convenu lors d'une réunion de travail, tenue dimanche dernier, de réaliser un recrutement qualitatif cet été pour aider le club à réussir un bon parcours l'an prochain.

HANDBALL, DIVISION
EXCELLENCE – PLAY-OFFS (5E J)

Le MBBA stoppe la JSES et passe en tête

Le Mouloudia Bordj Bou-Arréridj (MBBA) a pris les commandes du Championnat national de handball, Division Excellence, après avoir battu la JSE Skikda (26-19), ex-leader, samedi à la salle Harcha-Hacène, à l'occasion de la 5e journée des play-offs.

C'est un tournant majeur dans la course au sacre suprême. En effet, le titre de champion d'Algérie s'est peut-être joué ce samedi entre le désormais ex-leader et son dauphin, alors qu'il ne reste plus qu'un tournoi à jouer (2 matchs). Intraitable depuis le début de la deuxième phase du Championnat, la JSES a fini par craquer. Les Bleu et Blanc concèdent ainsi leur première défaite et cèdent, en conséquence, leur fauteuil de leader à leur premier poursuivant. Les protégés de Lakhdar Arrouche, qui visaient une 5e victoire consécutive, ont été stoppés net par des Bordjiens qui ont su répondre présents au moment opportun. Dans une partie, dominée de la tête et des épaules, le MBBA a bouclé la première mi-temps à son avantage, sur le score de 16 à 09, avant de confirmer sa supériorité lors de la seconde période (26-19). Désormais seule équipe invaincue dans ces play-offs, le MBBA déloge son adversaire du jour de la première place et s'empare des commandes (9 pts). De son côté, les Skikdis chutent pour la première fois et reculent au 2e rang (8 pts). Dans l'autre rencontre du jour, l'O. El Oued est parvenu à rejoindre la JSES sur la seconde marche du podium à la faveur de sa victoire enregistrée face au HBC El Biar (27-25).

Pour rappel, l'équipe classée première à l'issue des trois tournois sera sacrée championne d'Algérie.

Les Play-offs vont observer une petite pause avec le déroulement la semaine prochaine des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, avant de reprendre, très certainement, la semaine d'après.

Tournoi play-offs : 4e journée :

HBC El-Biar - JSE Skikda	21 - 23
M B B-A - CR Bordj Bou-Arréridj	25 - 23
CRB Mila - O. El Oued	25 - 32
ES Aïn Touta - MC Oued Tlélat	30 - 20

MEETING DE DAKAR

Médaille d'or pour Louaï Lamraoui au saut en longueur

Le jeune international algérien Louaï Lamraoui a décroché la médaille d'or au concours du saut en longueur, lors du meeting international d'athlétisme, disputé samedi matin à Dakar (Sénégal).

Agé de seulement 18 ans, Lamraoui a réussi un bond à 7,83 mètres, se plaçant ainsi devant le Sénégalais Faye Amath (2e / 7,75m) et le Sud-Africain Peter Makgato (3e / 7,65m). Plusieurs internationaux algériens se trouvent actuellement à l'étranger, dans le cadre de leur préparation en prévision des importantes échéances à venir, dont les Jeux Olympiques de Paris 2024.

VALÉRIAN ET LA CITÉ
DES MILLE PLANÈTES



20h25

TMC

Au XXIV^e siècle, la station Alpha, devenue trop imposante et dangereuse pour la Terre est expédiée aux confins de l'univers. Quatre siècles plus tard, devenue un gigantesque système en perpétuelle expansion, Alpha abrite différentes formes de vies. C'est à cette époque que Valérian, un agent spatio-temporel, reçoit un message de détresse pendant son sommeil. Avec sa collègue et compagne Laureline, il se rend en mission sur Alpha.
Luc Besson divertit mais ne surprend pas avec cette superproduction pas très subtile mais souvent spectaculaire.

MARY & GEORGE
THE SECOND SON



20h09

CANAL+

Au XVII^e siècle en Angleterre, Mary Villiers, comtesse de Buckingham, comprend que son deuxième fils George n'héritera pas des titres et des terres de la famille de petite noblesse. A la mort de son époux, Mary envoie George parfaire son éducation en France. Constatant que la beauté de son fils cadet lui attire les faveurs des femmes et des hommes, elle garde l'espoir de le voir intégrer la cour du roi Jacques I^{er} et que le souverain fasse de lui son favori. Cette mini-série historique s'intéresse au célèbre Duc de Buckingham qui inspira notamment Alexandre Dumas dans Les trois Mousquetaires.

LE REMPLAÇANT
LE CHOIX DE CAMILLE



20h10

TF1

Camille, élève non-binaire inscrite en section mode, se fait harceler par Damien. Ses parents envisagent de la changer de lycée, contre son gré. Une fois n'est pas coutume, Nicolas va demander de l'aide à Laure, une policière qu'il apprécie particulièrement.

LE JOUR LE PLUS LONG



20h10

3

En mai 1944, rassemblées dans le sud de l'Angleterre, les Forces alliées attendent l'ordre de débarquer en Normandie. Le 6 juin, alors que le maréchal allemand Rommel ne se doute de rien, les premiers commandos aéroportés, qui comptent dans leurs rangs le lieutenant-colonel Vandervoort et le général Cota, sont parachutés sur le Cotentin, à Sainte-Mère-Eglise. Le gros des troupes arrive par bateaux.
Une reconstitution minutieuse, d'énormes moyens et une distribution prestigieuse. Du grand spectacle.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

CLASSE TOUS RISQUES



19h55

arte

Condamné à mort par contumace, Abel Davos, vit depuis plus d'une dizaine d'années en Italie avec sa femme Thérèse et ses deux fils. Avec son ami Raymond, le truand réussit un hold-up à Milan mais les deux compères sont vite pourchassés par la police locale. Avec l'argent volé, ils décident de rentrer clandestinement en France par la mer. Mais à leur arrivée sur une plage déserte du Sud de la France, des douaniers les surprennent.
Un excellent polar français, filmé avec punch et efficacité. Le tandem Belmondo-Ventura fonctionne à merveille.

SALE TEMPS
POUR LA PLANÈTE



20h05

5

Un survol aérien de l'Aude permet d'en admirer les nombreux trésors : Salins de Gruissan, cité classée de Carcassonne, châteaux cathares... Entre canaux et vignobles, la région vit au dépens de l'eau. Mais les sécheresses alternent désormais avec des crues torrentielles, notamment lors de terribles et récurrents épisodes cévenols et méditerranéens, causant l'abandon progressif des terres agricoles, menaçant à court terme le patrimoine viticole. Le Canal du Midi, miracle d'ingénierie, est lui aussi dépendant de son alimentation en eaux de pluie.

LE MASQUE DE FER :
LE SECRET ENFIN RÉVÉLÉ



20h10

RMC
STORY

L'histoire de l'homme au masque de fer a traversé les âges depuis la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce prisonnier, dont le visage était recouvert d'un masque pour préserver son anonymat, est resté enfermé toute sa vie à la demande de Louis XIV. Alors que son identité est longtemps restée inconnue du grand public, les spécialistes s'accordent désormais sur un nom : Eustache Dauger. Mais pourquoi cet homme, a priori modeste, a-t-il été emprisonné si longtemps ? À l'aide d'archives et de travaux d'historiens, retour sur ce bien sombre secret d'État.

CRIMES
DANS LE SUD-OUEST



20h05

Chérie
25

Qui a égorgé la retraitée ? Le 7 janvier 2007, Max découvre le corps de sa femme, inerte, dans l'entrée de leur maison. Marie-Denise, 66 ans, a la carotide tranchée • Fin de soirée mortelle. Le 11 novembre 2012, le lendemain d'une soirée entre amis dans l'appartement qu'il partage avec sa sœur Pascale, Thierry découvre le corps de celle-ci, gisant dans une mare de sang, à moitié nue, défigurée par les coups • Meurtre à l'hôtel. Le 7 mars 2010, Richard tente de sauver un homme allongé sur le sol, devant le portail d'un hôtel de Bayonne. La victime, grièvement blessée à la tête, ne s'en sortira pas.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:33
Dohr	12:46
Asr	16:36
Maghreb	20:01
Icha	21:45

MASSACRES DE SAKIET SIDI YUCEF

PROJECTION À ALGER DU FILM 3D «EL SAKIA»

Le film en images animées 3D «El Sakia» du réalisateur Naoufel Klach, relatant les événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef qui ont fait des dizaines de martyrs algériens et tunisiens, a été projeté en avant-première, samedi à Alger, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayant-droits, Laid Rebiga.

Cette nouvelle œuvre cinématographique qui dénonce les crimes barbares du colonisateur français, raconte l'histoire d'une famille algérienne de Souk-Ahras (extrême Est algérien), contrainte de se réfugier dans un village tunisien sur les frontières avec l'Algérie.

Après la défaite essuyée à la bataille de «Djebel El Ouasta» qui a eu lieu le 11 janvier 1958, l'occupant français décide de se venger des civils en bombardant le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef sur la route entre Souk-Ahras et la ville d'El Kef (Tunisie) qui abritait de nombreux réfugiés algériens parmi les familles ayant fui les affres coloniales. Les avions français ont bombardé le village le 8 février de la même année faisant des dizaines de chouchada notamment des femmes et des enfants.

Dans un cadre mêlant réalité et fiction, débute ce long métrage de 72 mn avec le refuge de la famille d'Ahmed, un moudjahid courageux qui a participé à la bataille de «Djebel El Ouasta», dans le village de Sakiet Sidi Youcef. Il s'agit de son épouse malade, son fils «Ammar» et de son beau-père, un vieillard, qui vivent dans une maison rurale et reçoivent l'aide et le soutien d'une famille tunisienne aux moyens modestes, dont le fils «Moncef» devient l'ami intime de «Ammar».

Les faits s'enchaînent avec la mort du père de Ammar dans la bataille de «Djebel El Ouasta», et l'histoire prend fin avec des images illustrant le bombardement du village par des avions du colonisateur. Peu ont survécu à ce drame, dont le grand-père de Ammar et l'enfant tunisien Moncef, qui reviendront après l'indépendance en Algérie pour y vivre.

En plus de mettre en lumière la solidarité



et la cohésion entre les deux peuples frères, algérien et tunisien qui ont fait face ensemble à la machine de guerre française, liés par leur destin commun, le film met en exergue le combat des villageois qui ont subi les affres du colonialisme durant la guerre de libération.

A l'issue de la projection, le ministre des Moudjahidine et Ayant-droits a déclaré que l'œuvre était «exceptionnelle et originale» et «s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde de notre histoire et de la Mémoire nationale.»

«Les événements de Sakiet Sidi Youssef, où s'est mêlé le sang des Algériens et des Tunisiens, ont consolidé les relations entre les deux pays voisins», a-t-il rappelé. «C'est bien que les technologies modernes soient utilisées pour immortaliser ces faits, par des jeunes professionnels algériens», a souligné M. Rebiga, ajoutant que ce travail «ouvrira la voie à la réalisation de longs-métrages du même genre». «C'est un domaine fertile pour l'investissement, d'autant qu'il répond aux aspirations des jeunes», a-t-il dit.

Le ministre a souligné en outre la nécessité de mobiliser tous les moyens afin de transmettre le message des moudjahidine et des martyrs et de «renforcer l'esprit nationaliste et de sacrifice pour la patrie chez les enfants, les jeunes et les générations futures.»

De son côté, le scénariste et producteur exécutif de cette œuvre, Tayeb Touhami a précisé qu'il s'agit «du premier film de guerre en images animées 3D au niveau national et arabe», ajoutant que ce long métrage «met en lumière la souffrance des enfants algériens qui étaient parmi les premières victimes du colonisateur barbare.»

Le réalisateur Naoufel Klach a indiqué, pour sa part, que cette production en images 3D sur l'histoire de l'Algérie «s'inscrit également dans le cadre de la promotion de la réalisation de ce genre de films, un domaine où les jeunes algériens excellent aujourd'hui, et nous avons voulu», a-t-il dit, nous adresser à eux avec le langage de la technologie qu'ils comprennent parfaitement. Et d'ajouter que «contrairement au film classique, le film en 3D requiert une maîtrise des principes de ces nouvelles technologies.»

Le film «El-Sakia», produit en 2024 par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit avec la collaboration du ministère de la Culture et des Arts, a été projeté dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfance célébrée «le 1^{er} juin de chaque année et auparavant, le 8 février dernier à Sakiet Sidi Youcef en commémoration de l'anniversaire de ces événements tragiques», a précisé le réalisateur.

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE DU VOLONTARIAT

OOREDOO CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

L'opérateur de la téléphonie mobile «Ooredoo» a célébré la Journée internationale de l'enfance, qui coïncide avec le 1^{er} juin de chaque année, et a organisé, en partenariat avec l'Association nationale du volontariat, une journée pédagogique au profit des enfants.

Le communiqué d'Ooredoo explique que cette journée, organisée à la ferme pédagogique de Zeralda et destinée spécifiquement aux enfants handicapés et aux orphelins, ainsi qu'aux enfants des travailleurs de l'entreprise Ooredoo, vise, à travers un riche programme pédagogique, éducatif et divertissant, enseigner le jardi-

nage, le recyclage artistique, la fabrication de poterie, le dessin et le coloriage, ainsi que les jeux récréatifs, pour établir la culture verte et la protection de l'environnement chez les enfants.

A cette occasion, le directeur général de l'entreprise Ooredoo, Roni Tohme, a déclaré : «Ooredoo est fier de commémorer cette Journée internationale de l'enfance et de contribuer, à travers cette initiative socialement responsable, à apporter joie et bonheur sur les visages des enfants orphelins et des personnes aux besoins spécifiques.»

De son côté, le président de la Société

Nationale du Volontariat, Ahmed Malha, a déclaré à propos de cette initiative : «Je salue notre partenaire, Ooredoo, pour cette initiative louable, qui confirme une fois de plus sa dimension d'entreprise socialement responsable par excellence et sa position aux côtés des enfants en commémorant cette journée internationale.»

A noter que l'entreprise Ooredoo a organisé de nombreuses initiatives en direction des enfants orphelins, des personnes handicapées et de leurs familles en apportant une aide financière aux associations actives dans ce domaine.

INITIALEMENT PRÉVU
POUR 2025

Ahmadinejad candidat à la présidentielle iranienne

«L'ancien Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a enregistré hier sa candidature à l'élection présidentielle anticipée prévue le 28 juin en Iran», ont rapporté les médias d'Etat.

Le scrutin présidentiel était initialement prévu pour 2025, mais se tiendra fin juin pour remplacer le président Ebrahim Raïssi, mort le 19 mai dans un accident d'hélicoptère. M. Ahmadinejad, 67 ans, a été président pendant deux mandats consécutifs de 2005 à 2013. L'inscription des candidats à la présidentielle du 28 juin a commencé jeudi et se termine lundi. D'autres personnalités, dont l'ancien président du Parlement, le modéré Ali Larijani, et l'ancien négociateur du dossier nucléaire Saïd Jalili, ont également présenté leurs candidatures. Les candidatures à la présidentielle devront être validées d'ici au 11 juin par le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe non élu dominé par les conservateurs et chargé de superviser le processus électoral.

GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour championne de France

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour est sacrée championne de France avec son club, l'Avoine Beaumont Gymnastics. Nemour y a obtenu une note de 15,366, alors qu'elle s'était contentée de 13,666 au sol et 13,900 à la poutre. Au total, l'Algérienne a glané 56,365 points lors de cette édition 2024 des championnats de France de Gymnastique et cette moisson a suffi à sa consécration.

La jeune algérienne
fait la différence aux barres
asymétriques

Comme lors des précédentes compétitions dans lesquelles elle avait brillé, la jeune algérienne a fait la différence essentiellement aux barres asymétriques, qui représentent sa spécialité de prédilection.

C'est de bon augure à seulement quelques semaines du coup d'envoi des Jeux olympiques de Paris 2024, dans lesquels elle espère briller tout autant, en remportant une médaille historique, aussi bien pour le continent africain que pour la nation arabe.